

Communiqué pour les médias

17 février 2011

Les risques en Valais : quels outils d'analyse, quels contrôles ?

(IVS).- Le Valais est potentiellement exposé à des risques importants, en raison de son environnement naturel et industriel. Ces risques menacent sa population, ses activités et ses voies de communication. Afin de disposer d'une vue d'ensemble sur le territoire cantonal, un groupe de travail interdépartemental a réalisé, à la demande du Conseil d'Etat, un rapport sur ces risques et leurs portées. Parallèlement le Gouvernement a approuvé la création d'un Observatoire cantonal des risques (OCRI).

Des spécialistes de chaque type de danger ont répertorié tous les risques sous forme de fiches synthétiques, utilisées pour évaluer les conséquences d'événements potentiels. Le rapport servira d'instrument de travail pour renforcer l'état de préparation du canton à faire face aux diverses situations.

Une surveillance et une réévaluation périodique des dangers a été mise en place suite à ce rapport. Cette mission est menée à bien par un Observatoire Cantonal des Risques (OCRI) nouvellement créé. Cette commission est placée sous la direction du Service de la sécurité civile et militaire.

La première mission de l'OCRI sera de mettre en place un outil informatique destiné à stocker les informations relatives aux risques. Lorsqu'il sera opérationnel, cet outil permettra de mettre en évidence toutes les menaces pesant en un lieu donné.

Il est primordial pour la population de notre canton que la gestion des dangers soit optimisée. L'utilisation des nouvelles technologies informatiques permet de renforcer la connaissance des risques et l'état de préparation des autorités à y faire face. Leur utilisation future permettra également d'améliorer la transmission d'informations à la population, notamment les comportements adéquats à adopter.

Le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration poursuit ses efforts dans le but d'optimiser la protection de la population du canton et de son patrimoine.

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements et la documentation y relative, veuillez vous adresser à Nicolas Moren, chef du Service de la sécurité civile et militaire - 027 606'70'55

